



Règlement

Organisation - La 2ème édition du Bike and Run de Noël à Vendenheim est organisée par l'Union Cycliste 1920 de Vendenheim.

Cette épreuve basée sur la convivialité, est accessible à tous et ouverte à toutes personnes âgées de plus de 6 ans licenciés ou non, à partir de 2010. L'épreuve se déroule selon la réglementation générale (RG) consultable sur : http://www.ligue-alsace-triathlon.org/wp-content/uploads/2010/01/RGF-2016-avec-pages-de-couverture_0.pdf

Epreuve	Distance	Accès	Retrait des dossards	Départ	Tarif Licencié	Tarif Non Licenciés
Course S	17,8km	A partir de 2000	7h30 à 8h45	9h00	10€/coureur	+2€ d'assurance
Course XS	9km	A partir de 2004	8h30 à 10h45	11h00	8€/coureur	+2€ d'assurance
Course des Lutins	4,4km	Née entre 2005 et 2010	8h30 à 11h30	11h45	4€/coureur	+2€ d'assurance

Selon la RG, pour la course des lutins, les coureurs ne peuvent avoir qu'une catégorie maximum d'écart. La participation des mineurs pourra être acceptée sur présentation d'une autorisation parentale pour les non licenciés.

Inscriptions - L'inscription se fait à travers le site **Sportiz.fr** jusqu'au **samedi 17 décembre 12h** et est ouverte à toute personne ayant un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (Vtt, duathlon, triathlon...) en compétition et aux personnes titulaires d'une licence FFTRI, ITU ou DTU. Les licenciés FFC devront fournir un certificat médical pour la course à pied et les licenciés FFA un certificat médical pour le cyclisme.

Le pass compétition ainsi que le certificat médical pour les non licenciés FFTRI sont à joindre de préférence dans votre espace sur sportiz.fr ou lorsque vous retirerez votre dossard.

Attention : les inscriptions sont limitées à 400 équipes maximum pour les trois courses Bike and Run cumulées.

Relais, dossards et Arrivée - Le Bike and Run est une course en alternance par équipe de 2, composée d'un coureur à pied (le Runner) et d'un coureur en vélo (VTT ou cyclo-cross ou VTC ; le Biker). Les deux équipiers sont tenus de suivre exactement le même parcours en alternant course à pied et vélo, hormis la boucle de départ faite par le 1^{er} relayeur. Les cyclistes veilleront à ne pas gêner les coureurs à pied des autres équipes et inversement. Obligation pour le Biker et le Runner de franchir ensemble la ligne d'arrivée ainsi que le ou les points de contrôle (Voir plans).

Epreuve	Distance	Lieu de départ	Lieu du passage du relais	Distance Boucle Runner	Distance Boucle	Nombre de boucles	Nombre de Zone de relais/tour	Lieu Zone de relais
Course S	17,8km	Rue du Vignoble	Rue du Vignoble	1km	5,6km	3	2	3ème km et Rue du Vignoble
Course XS	9km	Rue K.M Kraft	Rue du Vignoble	0,5km	4,2km	2	1	Rue du Vignoble
Course des Lutins	4,4km	Rue du Vignoble	Rue du Vignoble	0,2km	1km	3	1	Voir Plan

Une tenue identique pour les équipiers est conseillée.

Récompenses

Le plus beau déguisement de chaque épreuve sera récompensé ainsi que l'entreprise la plus représentée.

Les podiums et les récompenses auront lieu à 13h.

Epreuve	Senior(e)s	Vétérane(e)s	Jeunes
Course S	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines	5 récompenses tirées au sort
Course XS	3 Premières Equipes Mixtes, Féminines et Masculines		5 récompenses tirées au sort
Course des Lutins			5 récompenses tirées au sort

Pour les catégories jeunes, un podium aura lieu et un tirage au sort aura lieu pour récompenser 5 équipes de chaque course (S, XS et 8-11ans) comme le demande la RG.



Sécurité - Le port du casque homologué à coque dure et le respect du code de la route sont obligatoires durant toute l'épreuve pour les 2 participants de l'équipe. Interdiction de monter à 2 sur le VTT. Le dossard fourni par les organisateurs doit être apparent à l'avant et fixé à l'aide de 3 épingles minimum ou d'un porte-dossard à 3 points de fixation.

Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve.

Responsabilités - l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé, de vol ou de perte d'objets, d'accidents provoqués par le non-respect du code de la route, des consignes de l'organisateur ou du service médical. Les organisateurs s'accordent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.

Santé : *les concurrents non licenciés FFTRI, ITU ou DTU devront présenter un certificat de non contre-indication à la pratique sportive et/ou de la course à pied et du VTT ou duathlon ou triathlon en compétition datant de moins d'un an.*

La participation à l'épreuve du Bike and Run de Vendenheim et l'émargement lors de l'inscription impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Et autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles de la course des concurrents pour tous supports de communication.

Le non-respect des règles précédemment citées entraîne la disqualification.

Le règlement de la Bike&Run Alsace Cup est disponible sur le site de la Ligue d'Alsace de Triathlon.

Merci à la commune de Vendenheim, à tous les bénévoles, aux associations et aux partenaires.